

LOGO

Information Réglementée

Paris, le 16 janvier 2020

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société CEGEREAL à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 11 734 titres CEGEREAL
- . 246 603 €

Au cours du 2ème semestre 2019, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 7679 titres, pour un montant de 322503 € (328 transactions).
- A la vente, 8734 titres, pour un montant de 360808 € (318 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 12 789 titres CEGEREAL
- . 208 691 €

2- Au cours du 1er semestre 2019, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 8770 titres, pour un montant de 341597 € (415 transactions).
- A la vente, 6992 titres, pour un montant de 274407 € (419 transactions).

3- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 11 011 titres CEGEREAL
- . 276 147 €